



BULLETIN MUNICIPAL



# SÉNIERGUES

N°9

Janvier

2024



● LA COMMUNE ● ETAT CIVIL 2022 ● INFOS PRATIQUES ● LES ASSOCIATIONS



Bonjour à tous,

Une nouvelle année débute pour l'équipe municipale. Tout d'abord, je vous souhaite mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour cette nouvelle année 2024, en ayant une pensée pour ceux qui ont perdu un être cher et ceux qui se battent contre la maladie.

Cette année 2024 va nous permettre de développer le projet de lotissement de Salvat-Marouty. L'objectif est de permettre l'installation de nouvelles familles dans notre commune.

Nous sommes une commune rurale de 140 habitants et sans vouloir urbaniser à outrance, maintenir une population active est nécessaire pour nos collectivités et écoles.

L'année 2024 sera marquée par le développement des énergies renouvelables ce qui permettra aux habitants de produire de l'électricité.

Enfin, je remercie les associations qui animent la commune, tous ensemble nous serons unis et plus forts.

Michel Thébaud



Mardi et vendredi  
de 14h00 à 18h00

05 65 31 10 82

[mairie-de-seniergues@orange.fr](mailto:mairie-de-seniergues@orange.fr)

[www.seniergues.fr](http://www.seniergues.fr)

#### Comité de rédaction :

Le conseil municipal

Rédactrice : Alexia Vandomme



# LA COMMUNE

## BUDGET COMMUNAL 2023

### • Fonctionnement

Les recettes de fonctionnement proviennent principalement des dotations et des subventions (51 283 €), des impôts et taxes (81 298 €) des revenus des immeubles (11 950 €) et des produits de services (418 €). Les dépenses de fonctionnement se répartissent en charges du personnel (11 455 €), en charges à caractère général, dont l'entretien de la commune (26 661 €), autres charges de gestion courante qui comprennent les charges scolaires (50 451 €) et charges financières (1 417 €).

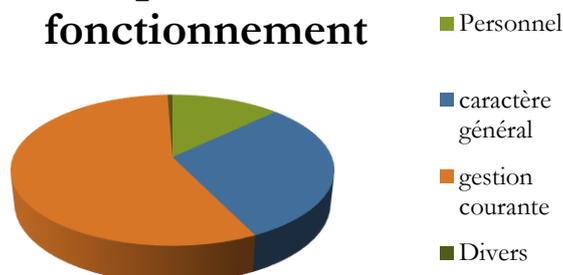
### • Investissement

Les recettes d'investissement proviennent principalement de dotations et réserves (37 622 €). La commune a réalisé un emprunt de 50 000 € pour acquérir les terrains et l'ancienne maison « Cassagnes ».

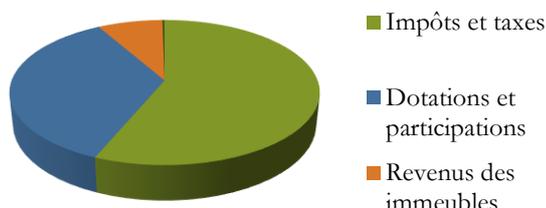
#### Les dépenses en 2023 :

La commune a donc acquis les terrains et le bâtiment pour réaliser un lotissement sur la ZAD Salvat/Marouty (50 000 €). Elle a également poursuivi l'enfouissement des réseaux dans le centre bourg (17 018 €) et installé des ralentisseurs à divers endroits de la commune (achat des panneaux : 1 052,39 €).

### Dépenses de fonctionnement



### Recettes de fonctionnement



Les taxes en 2023 sont les mêmes qu'en 2022 :

CFE : 12,96 %

Taxe du Foncier Bâti : 27,44 %

Taxe du Foncier non Bâti : 72,53 %

## Déclaration Préalable – Permis de construire

Accordés en 2023

NOM	LIEU	DEMANDE
Suzanne SOUDANT	Route de la Vallée	Changement des menuiseries
Karen SERRES	Route de la Vallée	Changement des menuiseries
Alain GRZEBELEZ	Impasse du Vieux Tilleul	Rejointement de la façade
Jean-Pierre GUILLORIT	Route de la Faurie	Isolation thermique par l'extérieur
Jean-Pierre GUILLORIT	Route de la Faurie	Pose de panneaux photovoltaïques
Mairie	Place Noël Poujade	Pose d'une pompe à chaleur

Le PLUi est entré en application. Il s'applique donc pour toutes les demandes d'autorisation d'urbanisme.

Pour celles-ci, vous pouvez dorénavant les déposer en ligne directement via la plateforme <https://ideau.atreal.fr/> ou vous adresser à la mairie.

## PASSAGE DU GEOMETRE DU CADASTRE

En 2024, le géomètre des finances publiques se rendra à Sèniergues.

Nous informons les propriétaires fonciers de la commune du passage d'un géomètre du cadastre au cours des mois de janvier à mars 2024. Madame VILGRAIN procèdera aux mises à jour annuelles de la documentation cadastrale et à la tenue à jour du plan cadastral.

Dans ce cadre, elle sera amenée à se déplacer sur l'ensemble du territoire communal et à prendre contact avec les administrés.

## PARC D'ACTIVITE



L'entreprise GMT, entreprise familiale de transport, implante son entrepôt et ses bureaux au sein du Parc d'Activités de Causse Energie situé à Champ Redon. Spécialisée en grands volumes, elle compte une flotte de 13 camions parcourant la France et ses pays limitrophes.



### Achat des terrains et de l'ancienne maison « Cassagnes »

La mairie sera accompagnée par le CAUE et le SDAIL pour réaliser le lotissement Salvat-Marouty. Un architecte devra être nommé pour réaliser le permis d'aménager. Un règlement du lotissement sera élaboré en fonction de la topographie du terrain et de l'avis des Bâtiments de France.

### Pose des ralentisseurs



La commune a acheté des coussins berlinois et des panneaux avertisseurs afin de faire ralentir les automobilistes pressés. Ils ont été installés au Batut, à Genevrière et au Mas de Rapy.

### Faits divers sur la RD 801

Plusieurs accidents ont émaillé l'année 2023 sur la RD 801 : une tractopelle a chaviré sur le muret de M. et Mme Chaboury, un camion a arraché un morceau du muret au foyer rural, un automobiliste a percuté un poteau et un autre s'est encastré dans un poteau électrique à côté de la mairie. Heureusement, aucun blessé n'est à déplorer. Nous ne rappellerons jamais assez que la traversée du bourg doit se faire prudemment.



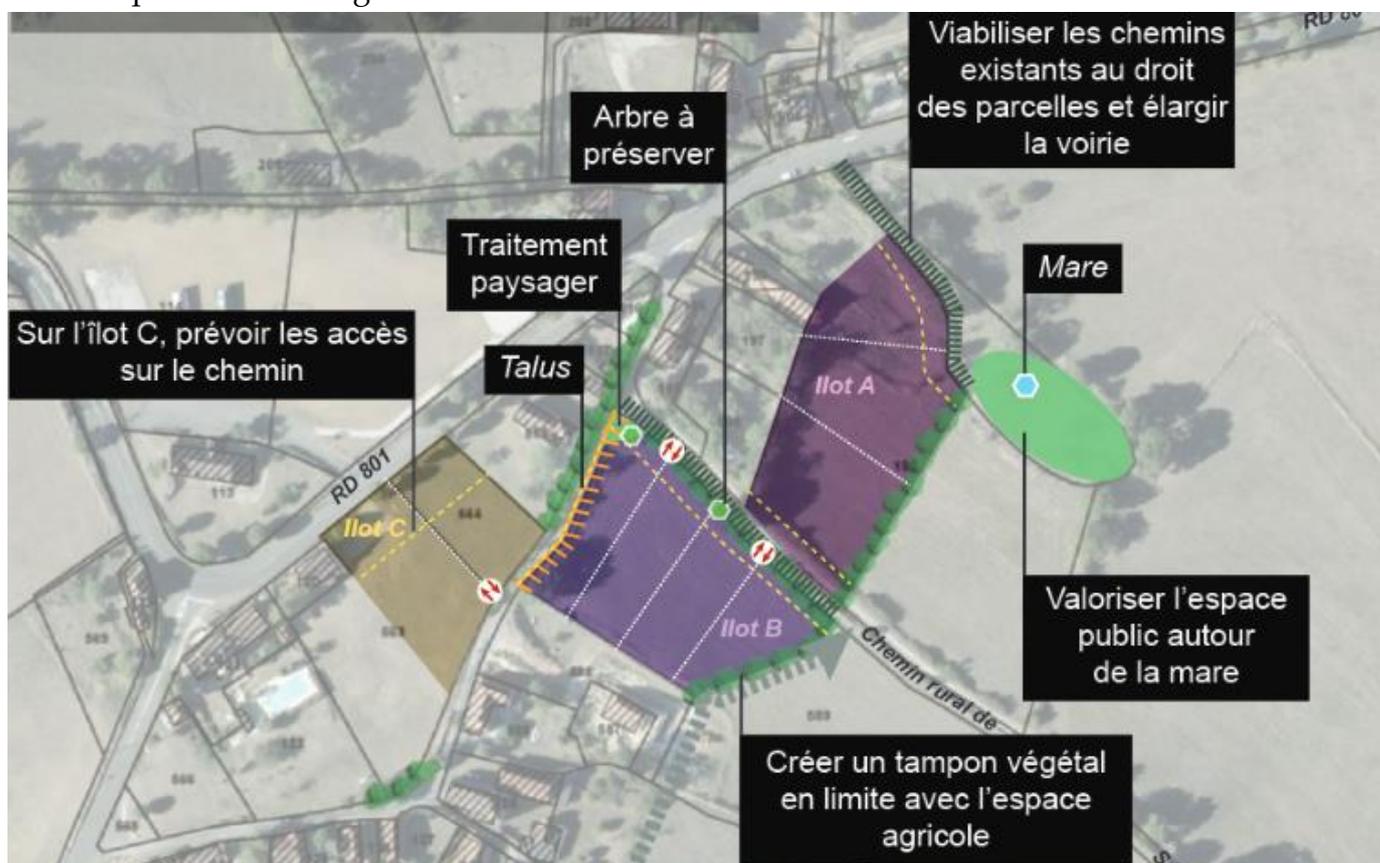
## Rénovation énergétique dans le logement communal, au-dessus de la mairie

La mairie attend la validation du dossier par la Région puis procédera à l'installation d'une pompe à chaleur dans le logement communal. Elle fera également isoler les combles pour un meilleur confort.

## Définition du lotissement sur le secteur « Salvat-Marouty »

Afin de participer au renforcement du village, la commune a acheté les terrains du secteur "Salvat/Marouty" situé entre le village et la mairie. L'objectif est d'étendre le village, dans la continuité des habitations existantes en bordure de la rue de la Forge.

Il faudra en 2024, en concertation avec le CAUE, le SDAIL et les Bâtiments de France, définir de manière précise l'aménagement des différents lots.



## Goudronnage de l'impasse du Mas de Grimal

La Communauté de communes goudronnera en 2024 l'impasse du Mas de Grimal. Au préalable, l'élagage en bordure de voie sera réalisé par les services de la communauté de communes.



## ETAT CIVIL 2023

### MARIAGE

Julie DELMAS et Camille GRONDIN-CHAMPION, le 20 mai

### DECES

Francis LASCOMBE, le 21 juillet

Noémie DUMONT, le 5 avril

Paulette LABARTHE, le 11 décembre



## SENIERGUES CONNECTEE !!!

Une borne WIFI public lotois a été installée dans la commune en 2019, elle permet de se connecter gratuitement en wifi à internet.

Voici les principales statistiques de connexion pour l'année 2023, elles sont en augmentations constantes :

**Total de sessions de connexion : 641**

**Un utilisateur peut se connecter plusieurs fois**

**Nombre d'utilisateurs différents : 32**

**Données reçues par les utilisateurs : 14,34 Go**

**Temps cumulé de connexion : 3j 20h 14m**

**Durée moyenne de connexion : 8mn 38s**

**Durée maximale de connexion : 4h 54mn**



## LA TRANSHUMANCE



### La transhumance a fait halte au village

La transhumance a fait une double halte à Sènièrgues mardi 11 et mercredi 12 avril 2023. L'étape du mardi soir pour les suiveurs se déroulait au Foyer rural, tandis que les brebis faisaient une pause nocturne au lieu-dit Vergnoulas. Le comité des fêtes a préparé un repas le mardi soir pour accueillir plus de 100 personnes. Cette soirée, menée par Bernard Boy le Président du comité et son équipe, a été un franc

succès. Au menu : une recette locale de civet de canard, suivi de fromages de pays et du pastis quercynois. Une sympathique animation agrémentait ce repas, à base de contes et de légendes en patois. Le mercredi matin, les brebis, calèches et chevaux sont repartis de Vergnoulas pour arriver à Sènièrgues vers midi.

En 2024, la transhumance devrait de nouveau faire une jolie halte à Sènièrgues.





## INFOS PRATIQUES

### DEMARCHES ADMINISTRATIVES

#### CARTE D'IDENTITÉ et PASSEPORT



Je m'adresse à l'une des 10\* mairies concernées du Lot pour déposer mon dossier et prendre mes empreintes, puis le C.E.R.T. traite les dossiers.

\*Cahors, Cajarc, Castelnau-Montratier, Figeac, Puy-l'Evêque, Gourdon, Gramat, Pradines, Saint-Céré, Souillac. Prenez rendez-vous !

Pièces à fournir :

1 photo d'identité de moins de 6 mois

Formulaire Cerfa n°12100\*02

Justificatif de nationalité française (fournir une carte d'identité sécurisée plastifiée)

#### PERMIS DE CONDUIRE

Les démarches se font par internet sur le site officiel :

<https://ants.gouv.fr/>

#### CARTE GRISE

Les démarches se font par internet sur le site officiel :

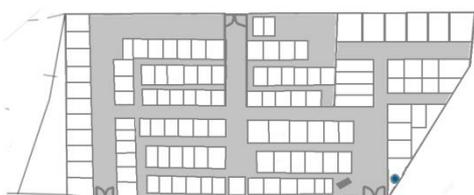
<https://ants.gouv.fr/>

**Si vous n'avez pas internet, rendez-vous à France Services à la Maison de Santé, au premier étage à LABASTIDE-MURAT, pour le permis de conduire, carte grise, déclaration d'impôts...**

**Renseignez-vous au 05 65 20 38 62 du lundi au vendredi**

**Uniquement sur rendez-vous**

#### INFORMATION CIMETIERE



Le cimetière de la commune dispose d'un columbarium. Le montant de la concession au columbarium est fixé à 500€ pour 30 ans, celui du cimetière en vue d'une inhumation est de 150€.





(Service Public d'Assainissement Non Collectif)  
[www.symictom.fr](http://www.symictom.fr)

## Les compétences et les missions du service sont :

- ⇒ Le contrôle de conception et de réalisation des ouvrages des installations neuves ou réhabilitées,
- ⇒ Le diagnostic puis les contrôles périodiques du bon fonctionnement et d'entretien de toutes les installations autonomes sur le territoire du syndicat,
- ⇒ Le contrôle des installations lors des transactions immobilières,
- ⇒ Le conseil sur l'ensemble des démarches à entreprendre.

## LE TRAITEMENT DE NOS DÉCHETS



### **Le compostage est obligatoire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024.**

Un composteur collectif est à votre disposition depuis 2018 déjà dans le bourg de Séniergues, n'hésitez pas à y mettre vos déchets organiques. Vous pouvez également commander un composteur individuel auprès du Syded. Le bon de commande est disponible dans votre mairie !

La collecte des déchets est assurée par le SYMICTOM de MONTCLÉRA ([www.symictom.fr](http://www.symictom.fr)). Le traitement par le SYDED de CATUS ([www.syded-du-lot.fr](http://www.syded-du-lot.fr)).

Les collectes d'ordures ménagères et de déchets recyclables sont effectuées, dans notre village en bacs de regroupement VERTS et GRIS.

Vous devez déposer dans les bacs Verts les déchets recyclables dans des sacs transparents. Ces sacs peuvent être retirés à la mairie. Depuis mars 2012 : tous les emballages en plastique sont recyclables, y compris les pots de yaourt, les barquettes, le polystyrène...Il est inutile de laver les emballages, il suffit de bien les vider.

Vous devez déposer dans les bacs Gris les Ordures Ménagères, elles doivent être présentées en sacs fermés. Le verre doit être déposé dans un récup'verre. Vous en trouverez aux Places du Lac, au cimetière ou en bas du Camping La Faurie.

Les habits et textiles, chaussures doivent être déposés dans la BORNE RELAIS, à côté du cimetière. Les végétaux doivent être apportés en déchetterie à Labastide-Murat. Vous devez également y déposer vos encombrants (meubles, électroménagers, gravats...)

**Horaires déchetterie : lundi et mardi de 14h00 à 18h00**

**le mercredi et vendredi de 09h00 à 12h00 et le samedi de 14h00 à 17h00**

### LES JOURS DE COLLECTE

**Ordures ménagères (bac gris)**

**Le Mardi : Gali, Pech de Fourques, le Bourg, Cimetière, La Faurie**

**Le Vendredi : Mas de Rapy, Genevrière, Place du Lac, Mairie, Salle des Fêtes**

**Déchets recyclables (bac vert)**

**Le Mercredi des semaines impaires : (Gali, Pech de Fourques, le Bourg, Cimetière, La Faurie)**

**Le Lundi des semaines impaires : (Mas de Rapy, Genevrière, Place du Lac, Mairie, Salle des Fêtes)**



### **Le Broyeur de végétaux**

La commune dispose d'un broyeur de végétaux ayant la capacité de broyer des branches jusqu'à 7 cm de diamètre. Les habitants de la commune peuvent déposer des végétaux près de la mairie qui seront broyés par les services de la mairie, la manipulation du broyeur nécessitant un peu de pratique. Il est nécessaire d'appeler la mairie avant de déposer les végétaux afin de convenir du lieu de dépôt. Pour rappel, suite à un arrêté préfectoral, les particuliers ne sont pas autorisés à brûler les déchets verts en plein air.

## SERVICES

### **A Labastide-Murat, vous trouverez :**

#### **MAISON DE SANTE**

8, rue Saint-Jacques

#### **SSIAD**

Services de Soins Infirmiers A Domicile

Tel : 05 65 21 13 93

#### **MEDECINS**

Christine CHEVAUX

Tel : 05 65 20 68 68

#### **CABINET D'INFIRMIERES**

Tel : 05 65 31 11 96

#### **DENTISTE**

Corina BOCSARU

Tel : 05 65 31 11 54

#### **KINESITHERAPEUTE**

Carole DESCHAMPS et Tatiana MALOEUVRE

Tel : 05 65 21 17 61

#### **PODOLOGUE**

Christophe PAPIN

Tel : 05 65 20 68 68

#### **OSTEOPATHE**

Harold Berthollet

Tel : 07 84 75 15 12

#### **URGENCES**

Gendarmerie : 17

Pompiers : 18

Samu : 15

#### **ADMR**

permanence de 8h à 12h (du lundi au vendredi) et de 13h30 à 15h30 (lundi et mercredi)

Tel : 05 65 24 01 28

#### **LOT AIDE A DOMICILE**

Ménage, portage de repas

Tel : 0 805 69 69 46

#### **MAISON DE SERVICE AU PUBLIC**

Maison de Santé, 1<sup>er</sup> étage.

Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Tel : 05 65 20 08 50

#### **ALSH**

Accueil de loisir sans hébergement

Tel : 06 12 60 53 36

#### **RAM (Relais des assistantes maternelles)**

Tel : Les mercredis (à Labastide-Murat) et jeudis (à Montfaucon) de 09h00 à 12h30

Tél : 05 65 20 39 68

#### **BORNES DE RECHARGES ELECTRIQUES**

sur la place principale de Labastide, face au Tabac, borne rapide REVEO,

et à U Express, borne gratuite au magasin

#### **VETERINAIRE**

Lucie RABIER

3, square Daniel Roques

Tel : 05 65 24 39 19



En 2023 l'Association Vivre à Séniergues a poursuivi son partenariat avec les artistes du festival de musique sacrée de Rocamadour. Dans ce cadre, un **magnifique concert** a pu être donné le 17 juillet par 4 chanteurs de l'Ensemble musical la Sportelle dans l'église Saint-Martin. Sur le thème des Ave-Maria, le programme nous a permis de faire un voyage musical en Europe du VIII<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle. Le public venu très nombreux a été conquis par les voix superbes des chanteurs qui peuvent s'exprimer au maximum de leur capacité grâce à l'excellente acoustique de l'église.

Nous avons participé aux **Journées Européennes du Patrimoine** des 16 et 17 septembre en accueillant les visiteurs le samedi et en organisant des visites commentées le dimanche. Nous avons ainsi guidé 6 groupes pour faire découvrir à une trentaine de personnes au total, l'histoire de notre église fortifiée, ses caractéristiques architecturales que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur du bâtiment.

Au mois de septembre nous avons eu la satisfaction de voir s'achever notre projet de plaques mémorielles (inaugurées officiellement en 2021) avec l'installation définitive de la **3e plaque** près de l'arbre de la Liberté. La touche finale sera la réalisation d'un banc de pierre avec une vue imprenable sur le bourg...

Depuis l'Assemblée Générale du 27 octobre le **Bureau de l'Association** a été renouvelé et renforcé grâce à de nouvelles candidatures. Ainsi Réjane Rives-Lagarrigue, attachée à la vie de notre commune depuis 18 ans, assure la Présidence. Régine Barrès continuera de participer aux activités en qualité de Vice-présidente. Les fonctions de Secrétaire et de Trésorier ont également été doublées. Sophie Laroche, bientôt Séniergquoise à plein temps, est Secrétaire-adjointe aux côtés de Sylvie Zelsmann, Secrétaire, et Régine Rougié-Vergnes est Trésorière aidée par Bernard Borowicz, Trésorier-adjoint.

C'est donc une nouvelle équipe, riche de personnalités et d'expériences diverses, qui va définir et mettre en œuvre les **projets de Vivre à Séniergues**. Une première démarche a été de rencontrer le Comité des Fêtes lors de son Assemblée Générale afin de favoriser un rapprochement entre nos deux Associations. Par ailleurs les habitants seront prochainement consultés pour recueillir leurs attentes et leurs suggestions.

Nous remercions tous ceux qui nous ont aidé en 2023 et espérons vous retrouver nombreux en 2024. N'hésitez pas à nous contacter. Nous vous adressons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

*Réjane Rives-Lagarrigue, Régine Barrès Alibert, Sylvie Zelsmann, Sophie Laroche, Régine Rougié-Vergnes, Bernard Borowicz.*

### LE COMITE DES FETES



L'année 2023 a été marquée par la reprise de nouvelles manifestations dont la transhumance. Celle-ci a fait une halte chez nous, lors de la première étape Rocamadour-Séniergues le 11 avril. Le troupeau s'est arrêté à Vergnoulas pour la nuit, plus de 100 personnes étaient présentes au repas que nous avons organisé. Le lendemain, le départ a eu lieu le matin à Vergnoulas pour arriver à Frayssinet dans l'après-midi en passant par le moulin de Séniergues. A midi, 200 personnes se sont rassemblées au Foyer rural, dans une très bonne ambiance générale, pour un repas tiré du sac.

Le 14 mai, nous avons organisé un vide-greniers qui, s'il n'a pas rassemblé autant de monde que le 15 août, a toutefois permis de nous retrouver à nouveau.

Pour la traditionnelle fête votive, le loto du 13 août a attiré environ 250 personnes ; le groupe « Quo vai Bulhir » et DJ Will ont mis le feu jusque tard dans la nuit le 14 août, la restauration sur place a complété cette belle soirée « jeunes ». Enfin, le traditionnel et réputé vide-greniers du 15 août a été animé par 3 célèbres musiciens bénévoles « Raymond and co » pendant l'apéritif et le repas. Merci à eux. Gilles Saby avec son accordéon a pris ensuite le relais. Le 16 août, le concours de pétanque a permis de patienter jusqu'au repas fermier où 600 personnes avaient répondu présentes. S'en est suivi un bal très réussi avec David Firmin pour clôturer ces 4 jours de fêtes.

Je termine en remerciant tous les bénévoles du comité des fêtes qui œuvrent toujours sans compter leur temps pour faire vivre notre commune. Avec toute l'équipe, je vous adresse tous nos vœux pour l'année 2024.

Le président Bernard BOY